

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HAN-GINS Cloud Technology Equal Weight UCITS ETF – Capitalisation (le « Fonds »)

ISIN : IE00BDDRF924

Un compartiment de HANetf ICAV. Géré par HANetf Management Limited (le **Gestionnaire**)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à répliquer la performance en termes de prix et de rendement, avant frais et dépenses, de l'indice **Solactive Cloud Technology Equal Weight Index** (l'« **Indice** »).

Indice : l'Indice est régi par une méthodologie publiée, basée sur des règles, et est conçu pour mesurer la performance d'un univers mondial de sociétés cotées en bourse actives ou censées être actives dans le secteur du cloud computing, tels que les fournisseurs de services ou les producteurs d'équipements ou de logiciels axés sur le cloud computing. Le cloud computing désigne la fourniture de services informatiques, tels que des logiciels, des bases de données et des réseaux, sur Internet plutôt que sur des disques durs ou des périphériques personnels, ce qui permet aux utilisateurs d'accéder à distance aux logiciels et aux applications. Les composantes de l'Indice sont pondérées de manière égale et ajustées en fonction du plafond de liquidité (tel que défini dans le Supplément). L'Indice filtre également les sociétés en fonction de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Admissibilité : pour être admissibles à l'inclusion dans l'Indice, les sociétés doivent :

- être fortement exposées aux activités commerciales liées au cloud computing ;
- satisfaire aux exigences minimales de capitalisation boursière et de liquidité ; être cotées sur le marché primaire d'un pays faisant partie des Marchés développés et émergents (tels que définis dans le supplément du prospectus du Fonds (le « **Supplément** ») ; et
- ne pas être exclues sur la base des critères négatifs de

sélection **ESG** et des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans le Supplément ;
L'Indice est rééquilibré deux fois par an, en janvier et juillet.

Réplication : le Fonds utilisera une approche de placement de « gestion passive » (ou d'indexation) et cherchera à utiliser une méthodologie de réplication ou d'échantillonnage représentatif, ce qui signifie que, dans la mesure du possible et du faisable, il investira dans tous les titres composant l'Indice.

Négociation : les actions du Fonds (« **Actions** ») sont cotées sur un ou plusieurs marchés boursiers. En règle générale, seuls les participants autorisés (c'est-à-dire les courtiers) peuvent acheter ou revendre des Actions au Fonds. Les autres investisseurs peuvent acheter et vendre des Actions sur les marchés boursiers chaque jour où le marché boursier concerné est ouvert.

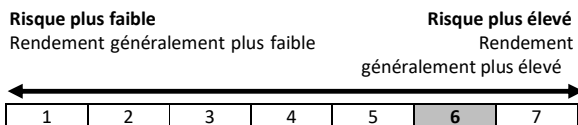
Politique de distribution : les bénéfices perçus grâce aux investissements du Fonds ne seront pas distribués pour les Actions de cette catégorie. En revanche, ils seront accumulés et réinvestis pour le compte des actionnaires du Fonds.

Recommandation : il se peut que ce Fonds ne soit pas approprié pour les investissements à court terme.

Devise : la devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Pour des informations plus complètes sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consulter le Supplément

Profil de risque et de rendement



Il n'est pas garanti que la classification ci-dessus reste inchangée et celle-ci peut évoluer au fil du temps.

La catégorie la plus basse (1) n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La classification ci-dessus (6) est due à la nature des investissements du Fonds et au risque associé à ces investissements, à savoir notamment :

- La valeur des titres sous-jacents peut être sensible aux fluctuations quotidiennes des marchés financiers. Parmi les autres facteurs déterminants figurent l'actualité politique et économique, les résultats financiers des sociétés et les événements importants au sein des sociétés.
- Rien ne garantit qu'une quelconque appréciation de la valeur des investissements se produira ou que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint.
- **Risque d'investissement** : le risque d'investissement peut être concentré dans des secteurs, des pays, des devises ou des sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds peut être plus sensible au

moindre événement localisé d'ordre économique, de marché, politique ou réglementaire.

- **Risque sectoriel** : les sociétés de technologie de l'information et les sociétés Internet sont soumises à des risques spécifiques tels que les changements technologiques rapides et la courte durée de vie des produits.
- **Risque lié à la durabilité** : l'existence d'un risque lié à la durabilité peut avoir un impact négatif sur sa valeur ou entraîner sa perte totale. Tout risque lié à la durabilité peut soit représenter un risque en soi, soit avoir un impact sur d'autres risques et contribuer de manière significative à d'autres risques, tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie.
- **Risque de change** : le Fonds investit dans des titres libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les variations des taux de change peuvent avoir un effet négatif sur la performance du Fonds.
- Les risques non couverts par l'indicateur, mais qui sont importants pour le Fonds, comprennent notamment :
- **Risque de liquidité sur le marché secondaire** : rien ne garantit que les Actions puissent toujours être achetées ou vendues sur un marché boursier ou que le prix du marché reflète la VNI du Fonds.
- Il peut être difficile pour le Fonds d'acheter ou de vendre certains investissements selon certaines conditions de marché. Par conséquent, le prix obtenu lorsque le Fonds achète ou vend des titres peut se révéler inférieur au prix observé dans des conditions

de marché normales.

- Pour un aperçu complet de tous les risques liés à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » qui figure dans le Supplément et le Prospectus.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0 %*
Frais de sortie	0 %*

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,59 %**

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds sont tenus de payer des frais d'entrée de 5 % maximum et des frais de sortie de 3 % maximum. Actuellement, le Fonds n'exerce pas son droit d'appliquer des frais d'entrée et de sortie.

Le Fonds étant un ETF (fonds négocié en bourse), les investisseurs du marché secondaire ne seront généralement pas en mesure de négocier directement avec HANetf ICAV. Les investisseurs qui achètent des Actions en bourse le feront à des prix du marché qui refléteront les frais de courtage et/ou les frais de transaction et les écarts entre les cours acheteur et vendeur.

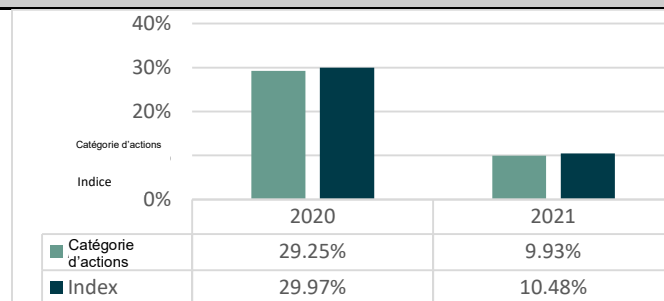
* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les frais de transaction correspondants.

* Pour les Investisseurs qui négocient directement avec le Fonds, les frais liés au changement de compartiment peuvent atteindre jusqu'à 3 % maximum.

** Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ce coût ne tient pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Veuillez consulter les sections « Frais généraux et dépenses » et « Frais de gestion et dépenses » du Prospectus ainsi que les sections « Frais et dépenses » et « Informations clés pour la négociation d'Actions » du Supplément pour de plus amples informations sur les frais.

Performances passées



Date de lancement du Fonds : 5 octobre 2018

Date de lancement de la catégorie d'actions : 5 octobre 2018

La devise de référence du Fonds est l'USD.

Les performances passées de la catégorie d'actions sont calculées en USD

La performance est calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds après déduction des frais courants et comprend le revenu brut réinvesti.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Informations pratiques

Gestionnaire d'investissement : Vident Investment Advisory LLC.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

Administrateur : BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC.

Informations complémentaires : des exemplaires de la documentation relative au Prospectus ainsi que les derniers états financiers sont disponibles gratuitement auprès de l'Administrateur. Le Prospectus et les états financiers sont préparés pour HANetf ICAV et non pas séparément pour le Fonds. De plus amples informations sur la composition du portefeuille et les composantes de l'Indice sont disponibles sur le site Internet www.HANetf.com.

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération du Gestionnaire, y compris une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de ces rémunérations/avantages, sont disponibles sur le site Internet www.hanetf.com. Les détails de ces politiques sont également disponibles gratuitement en version papier sur demande auprès du Gestionnaire.

Informations sur les prix : la valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions sera disponible chaque jour ouvrable, pendant les heures ouvrables habituelles, au bureau de l'Administrateur et sera publiée quotidiennement sur www.hanetf.com.

Conversion : les investisseurs qui achètent des actions en bourse ne peuvent pas convertir ces Actions entre les compartiments de HANetf ICAV. Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds peuvent convertir leurs actions s'ils le souhaitent.

Passif distinct : le fonds est un compartiment de HANetf ICAV, un organisme irlandais à compartiments multiples de gestion collective d'actifs. En vertu du droit irlandais, l'actif et le passif du Fonds sont distincts des autres compartiments de HANetf ICAV et l'actif du Fonds ne sera pas disponible pour satisfaire le passif d'un autre fonds de HANetf ICAV.

Imposition : la société HANetf ICAV est domiciliée en Irlande à des fins fiscales. La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

HANetf Management Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 février 2022